

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 juin 2020 à 18 h 00

Présents : Sylvie ANDRES, Maire - VAN CORTENBOSCH Rénald , ANTHOINE Eric, ANTHOINE Alexis, adjoints - MONDET Geneviève, RICHARD Damien, TERNISIEN J-François, CAVORET J-Christophe, LAGE Emilie, WASSON Emeric, GUERDER Charles

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Alexis ANTHOINE

ORDRE DU JOUR :

- Fixation des indemnités du Maire, des adjoints, et des conseillers municipaux délégués
- Vote d'un budget formation des élus
- Remboursement des frais de déplacement et de séjour des élus
- Remboursement des frais de déplacement des agents
- Constitution des commissions municipales et nomination des vice-présidents
- Désignation des représentants du conseil municipal qui siègeront dans les différentes structures communales, intercommunales, syndicats, établissements et organismes extérieurs
- Désignation des délégués au sein de la commission d'appel d'offres
- Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Communes Forestières
- PC - DP
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 mars 2020 qui est adopté à l'unanimité

FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Le Maire expose que suite renouvellement du conseil municipal il appartient aux nouveaux élus de déterminer les taux des indemnités pour l'exercice de leurs fonctions, dans les conditions prévues par la loi et dans la limite des taux maximums prévus pour chaque catégorie d'élus tout en restant dans le cadre de l'enveloppe budgétaire.

Après en avoir délibéré il est décidé d'attribuer les sommes suivantes :

- Maire : 24.47 % de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 951.74 euros bruts mensuel
- Adjoints : 8.87 % de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 344.99 euros brut mensuel
- Conseiller délégué : 4.12 % de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 160.24 euros brut mensuel

Le montant total de l'enveloppe annuelle allouée est de 25 763.40 euros

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE SEJOUR DES ELUS

Le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur le principe du remboursement aux frais réels des frais de déplacement et d'hébergement des élus.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition

REMBOURSEMENT DES FRAIS REELS DE DEPLACEMENT AU PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire expose au Conseil Municipal que le personnel communal peut être amené à utiliser son véhicule personnel pour se rendre à des formations puisque la commune ne possède pas de véhicule de fonction. Il propose donc de rembourser les frais liés à ces déplacements sur présentation de justificatifs.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition

CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET NOMINATION DES VICES-PRESIDENTS

Le Maire expose au Conseil municipal que suite aux dernières élections il est nécessaire de former des commissions municipales et de nommer des vices-présidents.

Il est décidé de créer les commissions suivantes et d'y nommer les membres suivants :

- * **BATIMENT ET URBANISME** : Vice-Président : WASSON Emeric
CAVORET Jean-Christophe, TERNISIEN Jean-François, ANTHOINE Alexis,
ANTHOINE Eric, VAN CORTENBOSCH Rénaud

- * **RESEAUX ET VOIRIE** : Vice-Président : ANTHOINE Eric
LAGE Emilie, TERNISIEN Jean-François, GUERDER Charles, RICHARD Damien

- * **PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT** : Vice-Président : VAN CORTENBOSCH Rénaud
ANTHOINE Eric, MONDET Geneviève, WASSON Emeric, GUERDER Charles,
RICHARD Damien

- * **FINANCES** : Vice-Président : VAN CORTENBOSCH Rénaud
ANTHOINE Eric, ANTHOINE Alexis, WASSON Emeric, CAVORET Jean-Christophe

- * **COMMUNICATION ET VIE LOCALE** : Vice-Président : ANTHOINE Alexis
LAGE Emilie, GUERDER Charles, MONDET Geneviève, VAN CORTENBOSCH
Rénaud, CAVORET Jean-Christophe, ANTHOINE Alexis

- * **ACTIONS SOCIALES ET CONFLITS** : Vice-Président : ANTHOINE Eric
WASSON Emeric, LAGE Emilie, TERNISIEN Jean-François, VAN CORTENBOSCH
Rénaud, CAVORET Jean-Christophe, ANTHOINE Alexis

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SIEGERONT DANS LES DIFFERENTES STRUCTURES COMMUNALES, INTERCOMMUNALES, SYNDICATS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES EXTERIEURS

Le Maire rappelle que suite au renouvellement du conseil municipal il est nécessaire de désigner les délégués pour représenter la commune dans les différents syndicats.

Après avoir procédé à l'élection il a été décidé de désigner les délégués suivants :

- * **SIVM DU HAUT-GIFFRE** :
 - délégués titulaires : VAN CORTENBOSCH Rénaud et GUERDER Charles
 - délégués suppléants : ANTHOINE Eric et WASSON Emeric

- * **SIVU DES FONTAINES** :
 - délégués titulaires : ANTHOINE Eric et VAN CORTENBOSCH Rénaud
 - délégués suppléants : ANDRES Sylvie et LAGE Emilie

* **SIVU SCOLAIRE MORILLON-LA RIVIERE ENVERSE :**

- **délégués titulaires** : LAGE Emilie – CAVORET Jean-Christophe – GUERDER Charles
- **délégué suppléant** : MONDET Geneviève

* **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES MONTAGNES DU GIFFRE (SIMG) :**

- **délégués titulaires** : ANTHOINE Eric et VAN CORTENBOSCH Rénaud
- **délégué suppléant** : ANDRES Sylvie

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Maire rappelle que suite au renouvellement du conseil municipal il est nécessaire de créer une nouvelle commission d'appel d'offres :

Après avoir procédé à l'élection il a été décidé de désigner les délégués suivants :

- **titulaires** : WASSON Emeric, ANTHOINE Alexis, VAN CORTENBOSCH Rénaud
- **suppléants** : RICHARD Damien, TERNISIEN Jean-François, LAGE Emilie

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES ET DESIGNATION DES DELEGUES

Suite au renouvellement du conseil municipal, le Maire propose à celui-ci de renouveler l'adhésion à l'association des communes forestières et de désigner des délégués pour représenter la commune au sein de cette association. Le conseil émet un avis favorable à cette adhésion et désigne Mr WASSON Emeric en tant que délégué titulaire et Mr GUERDER Charles en tant que délégué suppléant

Le Maire,
Sylvie ANDRES

